

SAMEDI À 11 h

JOUEZ POUR AVOIR LA CHANCE DE GAGNER 1800 \$!!

RADIO BINGO

EN LIGNE SUR CINNF.M.COM



PAGE 3

UNE NOUVELLE GRILLE DE TAUX DES SERVICES RÉCRÉATIFS

PAGE 6

INCENDIE RAVAGEUR À COCHRANE

PAGE 2

CHEMIN GASPÉSIE ET RUE MCNEE : DES MISES À JOUR SUR LE PROJET DE RÉFECTION

PAGE 10

LA 27^E ÉDITION DU HOG UN AUTRE SUCCÈS

Ford LECOURSMOTORSALES

ÉCONOMISEZ ÉCONOMISEZ

Prix employés Ford en cours

UN DUR DE DUR

Vous payez ce que nous payons.

OBTENEZ JUSQU'À **10 964 \$**

en ajustements Prix employés* sur les F-150 2024 admissibles

Hearst 705 362-4011 Kapuskasing 705 335-8553 www.lecoursmotorsales.ca

F-150 Lariat 2024

Mise à jour du projet de réfection du chemin Gaspésie et de la rue McNee

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Des travaux de réfection du chemin Gaspésie ont eu lieu entre le chemin Bégin et la route 11 à l'est de la ville. Le projet comprenait le meulage de l'asphalte en place, 150 mm de concassé « A » et une pellicule de 130 mm d'asphalte. Le projet fut terminé plus rapidement que prévu et a aussi coûté moins cher qu'anticipé. Le remplacement de deux ponceaux, dont un de deux mètres de diamètre, des améliorations de la base granuleuse à l'intersection des chemins Gaspésie et Bégin/Petite Gaspésie ainsi qu'une section au chemin de fer ont été faits. Tous ces éléments étaient des ajouts suivant une investigation approfondie lors de la préparation de la demande de soumissions. De plus, le nettoyage de 3800 mètres de fossés a été complété, le tout engendrant des coûts additionnels de 25 308 \$.

Selon Luc Léonard, la fonte des neiges qui a eu lieu quelques semaines en avance cette année a influencé grandement le succès du projet.

Les travaux ont pu débuter le 6 mai dernier avec le nettoyage des fossés. En ce qui concerne le ponceau qui nécessitait la fermeture du chemin Gaspésie, les travaux ont été coordonnés avec les parties intéressées locales pour minimiser l'interruption causée par ladite fermeture. Le meulage a commencé



Photos : Renée-Pier Fontaine

le 28 mai, suivi immédiatement par l'addition du concassé. L'ajout de la bavette asphaltée a duré quatre jours, à partir du 7 juin.

Le projet bénéficiait d'un octroi totalisant 697 040 \$ dans le cadre du Fonds de soutien à l'exploitation des richesses naturelles dans le Nord de l'Ontario. Pendant le processus de budget, il a été décidé d'utiliser les subventions provenant du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC) au montant de 762 900 \$ et 395 400 \$ du Fonds des collectivités du Canada (FDCC) dans le cadre du projet. Ainsi, sur les 2 125 000 \$ de budget total du projet, seulement 269 700 \$ proviennent des revenus issus de la taxation.

Le projet s'est conclu avec un coût final de 1 954 752 \$, incluant les contracteurs, la signalisation ainsi que les salaires et l'utilisation de l'équipement municipal. Le projet s'est donc terminé avec une économie au budget alloué d'un montant 170 250 \$, somme qui pourra être utilisée envers d'autres projets en 2024. Le sujet sera apporté à la table de discussion de la mise à jour financière de mi-année.

La rue McNee

À la fin du mois de mai, le contremaître des travaux publics a soulevé la question d'une possible rupture de ponceau sur la rue McNee, à environ 425 mètres à l'est du chemin Cloutier Sud. Cette observation fut faite lors d'une patrouille routière. Après une inspection plus approfondie par le directeur des travaux publics et des services d'ingénierie, la défaillance du ponceau a été jugée presque catastrophique, des morceaux du ponceau bloquant partiellement l'écoulement du ruisseau. Un rapport détaillant le problème a été présenté pendant une réunion spéciale du conseil le 30 mai par le directeur des travaux publics et des services d'ingénierie. Le conseil a approuvé la réparation d'urgence et a demandé que la

source de financement soit communiquée lors d'une prochaine réunion.

Après constatation de l'état critique du ponceau, la rue McNee a été fermée à la circulation et les services d'urgence et d'autobus ont été prévenus. Étant donné qu'un ponceau de taille adéquate n'était pas disponible, la rue McNee a été fermée jusqu'aux travaux du 4 juin. Tous les nivellements, les mesures et la stratégie de travail ont été préparés avant les travaux afin d'assurer un remplacement efficace et de minimiser la durée de la fermeture de la route. Les travaux ont été achevés en début d'après-midi le 5 juin.

Le ponceau existant s'était en effet complètement effondré et seul le sol environnant offrait un support structurel à la route. Le ponceau de remplacement est un tuyau en polypropylène avec des joints d'étanchéité pour éviter les infiltrations.

La durée de vie du tuyau de remplacement est d'environ trois fois supérieure à celle de la tôle ondulée.

L'estimation initiale des travaux a été notée comme pouvant atteindre 100 000 \$, sur la base d'un remplacement de ponceau très similaire sur le chemin Gaspésie. Cependant, la préparation du projet, le personnel en place et les récents travaux sur le chemin Gaspésie ont permis de réduire le coût de remplacement du ponceau à 54 782 \$.

Dans un rapport du trésorier au conseil daté du 31 mai, le montant de 37 370 \$ provenant de l'allocation budgétaire inutilisée de Connecting Link doit être alloué au remplacement du ponceau d'urgence de la rue McNee. Les 17 412 \$ restants seront financés par les économies réalisées dans le cadre du projet de réfection du chemin Gaspésie.



Le Conseil scolaire catholique de district de Grandes Rivières

École secondaire catholique de Hearst

ATTENTION! ATTENTION!

BUREAU D'ORIENTATION

Le personnel de l'orientation sera à l'école pour rencontrer les élèves qui auraient des modifications à faire à leur horaire,

**le mercredi 21 août 2024
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h**

Une permission écrite des parents/tuteurs/tutrices est requise afin d'effectuer tout changement à l'horaire.

S'il vous plait, utilisez la porte centrale de l'école.

Merci de votre collaboration !

À noter que le bureau central est ouvert à compter du lundi 12 août, de 8 h à 16 h.

**Voyez vos nouvelles locales
en temps réel...
OÙ QUE VOUS SOYEZ!**

www.monjournal.ca



Révision à la hausse des taux des services récréatifs

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Lors de la réunion ordinaire du conseil municipal, un item à l'agenda a été ajouté à la dernière minute concernant la nouvelle grille de taux des services récréatifs, soit la location des glaces et de la Piscine Stéphane-Lecours. La hausse dans certaines catégories a donné lieu à des échanges intéressants entre les élus et le personnel municipal. Le conseil a tout de même voté en faveur de l'adoption des nouveaux taux de services récréatifs qui varient énormément selon la catégorie.

Mireille Lemieux était présente lors de la réunion pour fournir de l'information additionnelle à la note de service qu'elle avait préparée pour les élus. « Le Centre récréatif ne sera jamais dépendant seulement des frais d'utilisation, ce n'est pas quelque chose de réaliste. Donc, c'est de trouver le juste milieu entre les frais d'utilisation et les revenus des impôts fonciers et de trouver une balance pour que la communauté continue de prendre part aux activités du centre récréatif, mais commencer à utiliser l'argent des taxes pour faire d'autres choses qui sont aussi nécessaires dans la municipalité », explique-t-elle d'entrée de jeu.

Depuis quelques années, la révision des taux des services récréatifs est soumise à l'approbation du conseil municipal. Suite à la pandémie, ils furent ajustés selon le taux d'inflation. La trésorière a donc entrepris de faire des calculs afin de déterminer les taux d'utilisation des glaces et de la piscine.

Elle a préparé une note de service qui fait état des taux actuels, des taux des municipalités voisines à titre comparatif, et ce, en fonction des prix qui se rapprochent le plus des critères de location de la ville, le taux idéal et un plan de hausse progressive sur trois ans. « Chaque ville a son système qui fonctionne pour elle, il était parfois difficile de faire des comparaisons puisque certaines villes n'utilisent pas le *prime* ou le *non-prime*. Un autre

exemple : à la piscine, la plupart d'entre elles offrent des cours de 30 minutes tandis que nous offrons des cours de 45 minutes. » Puisque la Municipalité est responsable de l'embauche, de la formation et de donner les cours à la piscine, mais n'est pas responsable de ce qui se déroule sur les glaces à l'aréna, la révision des taux a été faite en deux parties distinctes.

Le taux qui est proposé représente une hausse de 40 % des frais actuels en vigueur. « Idéalement, c'est ce qui serait bon à faire pour la Municipalité. Réalistiquement, c'est beaucoup mieux pour la communauté une hausse progressive afin de permettre aux organismes sportifs et aux familles de s'ajuster à ces hausses. Ce que nous avons fait, ce sont des tarifs qui nous permettraient de recouvrir des coûts, mais également qui pourraient aider les contribuables », poursuit Mme Lemieux.

Le maire tenait à aviser le public que les efforts du personnel municipal visent à poursuivre le processus vers un équilibre budgétaire pour les années à venir sans avoir à monter le taux d'imposition à 11 % comme il a été entendu lors de l'adoption du budget de 2024. Le conseiller Lemaire a demandé à Mme Lemieux si la hausse progressive en trois ans réussirait à atteindre la hausse idéale de 40 %, mais il est difficile de faire des projections à trop long terme puisque les données de la piscine sont manquantes depuis quelques années maintenant.

Location des glaces

La hausse la plus frappante concerne celle du hockey mineur. Nicolas Picard a demandé la raison qui pousse la Municipalité à facturer la TVH à l'organisme, chose qui n'a jamais été faite dans le passé. « Nous nous sommes fait vérifier par Revenu Canada dans les dernières années et c'est de là que sont survenus les questionnements de comment nous fonctionnions avec notre TVH,

surtout du côté du centre récréatif. J'ai donc suivi des cours qui sont offerts pour les municipalités et lorsque tu lis la loi ça dit que toutes activités sportives pour les jeunes de 15 ans et moins sont exemptes de TVH seulement si c'est la Ville qui offre l'activité. »

M. Picard a ensuite exprimé son inquiétude liée aux informations qu'il a obtenues du hockey mineur. « Eux non plus ne seront pas en mesure d'aller chercher les taxes et ça va donc augmenter leurs frais d'un 15 % additionnel. Je m'inquiète de l'impact que cela aura sur l'accessibilité parce que le coût sera refoulé aux parents et c'est un sport important dans notre communauté. Puisque les choix sont limités, cette hausse pourrait empêcher des parents d'inscrire leurs enfants dans ce sport. »

Donc, puisque la Ville n'offre que le service de location et qu'elle n'organise pas les groupes qui s'occupent d'enseigner aux enfants à patiner et jouer au hockey, elle devait facturer la TVH à ceux qui louent la glace, contrairement à la piscine où elle est responsable à part entière des activités.

Le taux de location pour les organisations mineures passera de 77 \$ à 88,75 \$ dès septembre. L'autre changement majeur pour la location de glace est la catégorie de location de glace individuelle : elle a été remplacée par la catégorie « location de glace de dernière minute » et celle-ci est

passée de 47 \$ à 78,50 \$ l'heure. Toutefois, il y a des rabais dans certaines situations, les gens pourront consulter ces informations lorsqu'ils désirent louer la glace.

Location de la piscine

Pour ce qui est des taux à la piscine, les leçons en groupe présentent une hausse entre 8 et 15 %, les cours semi-privés augmenteront de 53,5 % et les cours privés pour enfants ainsi que pour les enfants et adultes avec des besoins spécifiques augmenteront de 28 %.

Le taux pour les familles a été aboli, ce qui signifie que les baigneurs doivent soit payer lors de chaque visite ou prendre un abonnement de 15 visites. Seules les personnes de 65 ans et plus noteront une hausse des tarifs dans les deux scénarios, tandis que les enfants et les adultes verront leurs frais être égaux ou réduits en comparaison avec les taux actuels. Sans vouloir s'opposer à l'adoption de ces changements, le conseiller Baillargeon a exprimé son incompréhension sur les raisons qui motivent une hausse chez le groupe d'âge qu'on encourage le plus à bouger et rester en forme.

En terminant, le conseil a accepté de recevoir les membres de H.A.S.T.O. à une réunion des parcs et loisirs pour parler de la délégation qui avait été faite au sujet des taux de location des glaces lors des tournois afin d'en discuter adéquatement avec eux.



POUR VOTRE SÉCURITÉ AU SOLEIL

- Vérifiez l'indice UV
- Mettez-vous à l'ombre
- Couvrez-vous
- Portez un chapeau et des lunettes de soleil
- Appliquez la crème solaire correctement



exp
REALTY
BROKERAGE

REAL ESTATE HUB

613-707-5146
expRealEstateHUB.com



DES GENS DE **CHEZ VOUS**
POUR **VOS BESOINS**
IMMOBILIERS
À OTTAWA.



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Ndery Dione, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épINETTE NOIRE. Les Médias de l'épINETTE NOIRE est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

nouvelle
orthographe

Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épINETTE NOIRE en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

L'IA ou la prochaine « merdification »

– Les intelligences artificielles génératives ont le potentiel d'être aussi bénéfiques que maléfiques pour la société. Mais des indices laissent déjà présager qu'elles seront au centre de la prochaine vague de « merdification » sur Internet. Le processus serait même déjà enclenché avec les batailles juridiques des droits d'auteur.

La « merdification » est une traduction du terme « enshittification » lancé en 2022 par l'écrivain d'origine canadienne Cory Doctorow pour décrire le processus par lequel une plateforme numérique met en marché un service utile à perte pour créer une base d'utilisateurs, qui en deviennent dépendants.

Ensuite, les données de ces utilisateurs sont vendues, aussi à perte, à des clients, qui en deviennent également dépendants.

Le service devient alors un passage obligé et l'entreprise se sert de ce monopole, ou quasi-monopole, pour augmenter ses prix, la quantité de publicité, etc. – selon le modèle de revenus – pour mettre le plus d'argent possible dans ses poches et celles de ses actionnaires.

À cette étape, il n'est plus nécessaire d'offrir un service de qualité, et les paramètres des relations utilisateurs-entreprise-clients peuvent être modifiés sans préavis, toujours pour soutirer plus d'argent.

Le blocage des médias au Canada par Meta est un bon exemple d'un paramètre modifié rapidement dans le but d'éviter d'avoir à céder une part de ses profits. Meta est aussi un exemple de baisse de qualité du produit, puisque la plateforme offre maintenant beaucoup moins d'informations de qualité qu'avant.

Presque toutes les grandes entreprises du web sont dans la phase de recherche du profit. En conséquence, les résultats de recherche sur Google, par exemple, sont de moins en moins fiables, pollués par un grand nombre de publicités et par des sites préoccupés davantage par les clics que par la qualité du contenu.

Amazon est devenu un incontournable de la vente en ligne. Mais il impose des conditions d'utilisation ou des prix qui étouffent les petites entreprises essayant de vendre sur cette plateforme. Surtout quand Amazon veut s'appropriier leurs produits ou leurs parts de marché.

Il y a aussi Uber, qui a fait concurrence à un secteur bien règlementé sans suivre les règles en place. L'entreprise s'est imposée en offrant des courses à des prix inférieurs à ceux des taxis et en payant très bien ses chauffeurs. Maintenant qu'Uber a réussi à couper l'herbe sous le pied aux taxis, les prix sont comparables et ses chauffeurs sont payés sous le salaire minimum.

Et arrive l'IA...

Si ChatGPT a piqué votre curiosité et que vous avez mis à l'essai l'intelligence artificielle (IA) génératrice de textes la plus connue, vous avez pu le faire gratuitement. Vous aurez remarqué que cet outil donne des résultats qui peuvent être convaincants, malgré les défauts qu'on lui connaît.

ChatGPT en serait donc à la première étape du processus de « merdification » : un produit jugé comme étant performant et offert à perte.

Fin juillet, *The Information* rapportait justement que l'entreprise derrière ChatGPT, OpenAI, serait en voie d'enregistrer des pertes financières de 5 milliards de dollars américains cette année.

Ce déficit annoncé n'inclut cependant pas les droits d'auteur qu'OpenAI n'a pas payés. L'entraînement de ChatGPT s'est fait à partir de contenus qui se trouvent

sur Internet et qui, dans certains cas, sont protégés par des droits d'auteur. Or, OpenAI n'a demandé aucune permission ni compensé qui que ce soit pour avoir utilisé ce contenu.

Pas étonnant que le *New York Times* poursuive OpenAI et que d'autres créateurs emboîtent le pas ou concluent des ententes payantes.

De plus, OpenAI semble avoir mis de côté ses intentions de développement éthique au profit des... profits.

OpenAI devra également faire face à de la concurrence. Google a déjà annoncé la transformation de son moteur de recherche pour y intégrer une intelligence artificielle.

Ces embuches laissent entrevoir les prochaines phases de la « merdification » : augmentation des coûts d'utilisation et baisse de la qualité.

L'augmentation des coûts d'utilisation s'explique d'elle-même. En revanche, la perte de qualité pourrait être tributaire de plusieurs facteurs. Il se pourrait que, si OpenAI n'a plus accès à autant de sources pour entraîner son IA, la qualité de ses résultats – déjà discutables en termes de véracité – s'en trouve directement touchée.

Malgré toutes les possibilités que laisse entrevoir cette technologie, elle ne peut fonctionner sans humain pour lui fournir de la matière.

Une recherche menée par des chercheurs anglais et canadiens et publiée dans *Nature* montre que lorsqu'une IA générative est entraînée à partir des générations successives antérieures de l'IA, la qualité des résultats dégringole.

L'entraînement des IA sera peut-être bientôt en face d'un mur, car les contenus produits par les IA génératives se multiplient très rapidement. D'ailleurs, des experts prévoient que dès l'année prochaine, 90 % de la production de contenu sur Internet sera faite par des IA.

Julien Cayouette,
rédacteur en chef – Francopresse

SOURIRE DE LA SEMAINE



Hearst en bref : retrait de plusieurs programmes, rabais et annulation de taxes

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le conseil a voté en faveur du renoncement de la licence de l'Agence Familigarde à compter du 14 août 2024, et ce, de manière définitive.

Selon le rapport de la directrice des services sociaux, l'agence avait été obligée de fermer ses portes temporairement en mars 2020 lorsque la pandémie est arrivée. À sa réouverture, des mesures de sécurité plus strictes et la nouvelle réglementation pour lutter contre la propagation du virus ont découragé les responsables de garde en place. Ces personnes ont quitté l'agence pour poursuivre dans le secteur privé.

Depuis, la Municipalité a multiplié les efforts afin de recruter de nouveaux responsables de gardes, mais en vain. L'intérêt étant donc au point mort avec aucun responsable inscrit à l'agence, la directrice a communiqué avec le Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane (CASSDC). « Ce dernier nous indique être prêt à gérer le secteur de Hearst, considérant qu'il s'occupe déjà du reste du secteur qu'il dessert. Considérant le manque d'intérêt et puisque le programme pourra continuer d'exister à travers un autre organisme, il est recommandé de renoncer à la licence de l'agence à compter du 14 août 2024 », indique Brigitte Bouffard.

L'Agence Familigarde a été créée en 1990. Cet organisme offrait un service de garde en milieu familial pour les enfants de la naissance jusqu'à 12 ans, disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, afin de répondre aux besoins des parents travaillant sur des quarts de travail. Elle détenait une licence du ministère de l'Éducation et était enregistrée dans le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), et avait une capacité de 25 foyers.

L'agence avait engendré des dépenses de 3800 \$ et de 4350 \$ pour les années 2022 et 2023 respectivement.

Plafonnement des impôts fonciers pour les propriétés commerciales

Les élus ont voté en faveur du retrait de la Ville de Hearst du programme de plafonnement des impôts fonciers pour les propriétés commerciales.

Depuis 1998, les municipalités sont tenues de plafonner les

évaluations liées aux catégories de biens commerciaux, industriels et multirésidentiels (c'est-à-dire les catégories de biens plafonnés).

En réponse aux demandes du secteur municipal, le gouvernement provincial a introduit des outils et des améliorations optionnels, puis a fourni aux municipalités une plus grande flexibilité concernant le programme de plafonnement de l'impôt foncier afin de faire passer davantage de propriétés à une taxation basée sur l'évaluation de la valeur actuelle (CVA).

Toutes les propriétés commerciales, industrielles et multirésidentielles ont atteint le « statut de plafonnement », ce qui signifie qu'il n'y a plus d'implication financière pour la Ville de Hearst. Le ministère des Finances, comme il a été annoncé dans le budget de l'Ontario de 2016, a donné aux municipalités qui répondent à des critères d'admissibilité spécifiques l'option de quitter le programme de plafonnement.

Les catégories d'immeubles multirésidentiels et industriels sont déjà sorties du programme de plafonnement des taxes en 2016 en vertu du règlement no 50-16. Les conditions d'admissibilité de la catégorie des immeubles commerciaux étant remplies, il est jugé opportun que le conseil adopte un règlement permettant de sortir du programme de plafonnement de taxes pour ladite catégorie d'immeubles.

Programme de rabais d'impôts fonciers sur les propriétés inoccupées

Dans son rapport, la trésorière explique ses démarches qui démontrent que le programme n'est plus en demande comme il l'a déjà été, passant de neuf demandes éligibles en 2019 pour un total de 6437,21 \$ à une demande en 2022 au montant de 82,79 \$ et une l'an dernier de 516,08 \$.

« Plusieurs municipalités n'offrent plus ce rabais, et la Ville de Timmins a adopté un arrêté municipal en 2022 afin d'éliminer ledit programme. De plus, cette année, elle a un arrêté municipal établissant que les propriétaires de bâtiments vacants de plus de 30 jours doivent s'inscrire et payer des frais auprès de la Ville de Timmins. Ensuite, ils doivent confirmer que la propriété est entretenue et qu'elle est efficacement protégée contre toute entrée non autorisée, le risque d'incendie,

d'accident ou autre danger, et qu'elle est conforme aux arrêtés et règlements standards en matière de propriété de la Ville. »

La Ville de Kapuskasing a aussi adopté un arrêté municipal cette année afin d'éliminer ce programme. La Ville de Cochrane l'offre encore, mais évalue présentement le dossier. Plusieurs options s'offraient à la Municipalité, mais le personnel a conclu que l'élimination de ce programme supprimerait les besoins en ressources financières et en ressources humaines pour l'administrer, la disparité entre les propriétaires résidentiels et commerciaux, et l'incitation financière pour que les propriétés restent vacantes.

Rabais de taxes au Club

Action et au Club de Curling
Comme chaque année, les élus ont adopté un arrêté municipal établissant un programme de rabais de taxes sur le terrain et le bâtiment appartenant à ces deux entités. Le rabais de taxes pour le Club Action s'élève à 22 876,71 \$ ce qui représente 71,32 % des impôts fonciers totaux. Celui du Club de Curling s'élève à 16 849,90 \$ représentant 92,86 % des impôts fonciers totaux.

Les deux sommes étaient incluses au budget opérationnel de 2024.

Annulation des impôts fonciers de Custom Sawmill

Depuis la fermeture de la compagnie Levesque Lumber Ltd en 1992 causée par des difficultés financières, les terrains où était situé l'ancien moulin à scie, enregistré sous Custom Sawmill Ltd, demeurent vacants à ce jour, et ce, depuis la fermeture de l'entreprise. La Corporation Custom Sawmill, propriétaire enregistré desdits terrains, est depuis dissoute et par conséquent, les terrains n'appartiennent à aucune personne ou entité légale.

En plus de n'avoir aucun propriétaire légal de Custom Sawmill, les ordres environnementaux contre les terrains annulent essentiellement les droits de réclamation pour la collection d'arriérés d'impôts fonciers. Pour ces raisons, la Municipalité annule les taxes recevables sur les propriétés connues comme Custom Sawmill, sur une base annuelle.

Cette année, les annulations d'arrangements de taxes totalisent 5 410,47 \$ et la somme était prévue au budget.

Le maire a déclaré avoir déjà eu des projets pour ces lots dans le passé, mais que le gouvernement ontarien demandait à la Municipalité d'acheter lesdits terrains pour la somme de 1,4 million de dollars. Les terrains sont contaminés et la somme demandée était exorbitante, c'est pourquoi la Ville procède ainsi avec l'annulation des arrangements de taxes annuellement.



À toute heure du jour ou de la nuit, vos infos sont **ici!**

JOURNAL LE NORD



AULAC CONSTRUCTION

- Construction résidentielle et commerciale
- Renovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures

POUR NOUS CONTACTER :
(705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com

Un feu ravage l'usine de contreplaqué à Cochrane

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Journal Le Nord

Un incendie s'est déclaré à l'usine de contreplaqué Rockshield Engineered Plywood à Cochrane le 9 août dernier. Les pompiers volontaires, les services d'hélicoptères locaux et les pompiers régionaux se sont mobilisés pour préserver l'usine et éviter une propagation désastreuse de l'incendie dans la communauté.

Le service d'incendie de Cochrane, Expedition Helicopters de même que les équipes de pompiers d'Iroquois Falls et de Kapuskasing ont réussi à limiter l'incendie principal à la zone de l'étang et du tas de copeaux, ainsi qu'à des zones de la toiture pour l'essentiel.

L'usine elle-même est restée intacte et les dommages, bien qu'inquiétants, ont été minimisés. Pour le maire de Cochrane, Peter Politis, il s'agit d'une excellente nouvelle. « Rockshield est non seulement le plus gros employeur de la ville, mais l'ampleur de l'incident aurait pu être dévastatrice pour la région. L'usine emploie



Photo: Page Facebook de Tamara Konopelky

plus de 200 personnes dans une communauté d'environ 6000 habitants et a injecté plus de 90 millions de dollars dans l'économie locale depuis son redémarrage en 2015. »

Un tel incident pousse à la réflexion, selon le communiqué de la Ville de Cochrane. Les services d'incendie dans les petites municipalités sont sur des bases volontaires et le fait qu'une entreprise

d'hélicoptères soit établie dans leur communauté est une ressource que seuls eux possèdent. « La fierté se poursuit lorsque nous rendons hommage aux équipes de pompiers qui se sont rendues à Cochrane depuis d'autres localités comme Iroquois Falls et Kapuskasing pour apporter leur aide. C'est un autre exemple qui démontre comment les habitants du Nord s'entraident

chaque fois que le besoin s'en fait sentir », exprimait le maire.

À l'heure actuelle, la priorité de l'entreprise et de la Ville est donnée aux personnes qui travaillent à l'usine et à leur famille puisque la plupart d'entre eux se retrouvent sans emploi temporairement. Le maire se dit confiant de la volonté de Rockshield de vouloir aider les employés à faire face à cette situation. En plus des 200 employés, tous les autres secteurs de l'industrie forestière sont touchés par cette fermeture.

« L'entreprise s'est engagée à essayer de redémarrer les opérations en supposant que les ressources soient disponibles. Nous nous appuyons sur tous les niveaux de gouvernement et nous travaillerons avec eux pour y parvenir. »

Pour les élus de Cochrane, cette usine fait partie intégrante de la viabilité de leur communauté et a soutenu les familles ainsi que l'économie locale pendant des générations. Peter Politis conclut en ajoutant qu'il s'agit d'un moment de rassemblement afin de trouver une voie qui permettra non seulement de reconstruire cette usine, mais aussi de la moderniser pour qu'elle puisse soutenir les générations à venir.

PRIX DE L'EMPLOYÉ

VALIDE DU 9 AU 26 AOÛT



OFFRE VALIDE SUR TOUS NOS CAMIONS GMC ET CHEVROLET 1500, 2500, 3500 AINSI QUE NOS SUV PLEINE GRANDEUR EN INVENTAIRE

705-362-8001

@expertchevroletbuickgmc

La dystrophie musculaire : quand la tête dit oui et les muscles disent non...

Nous donnons de l'espoir et du soutien aux personnes atteintes de maladies neuromusculaires.



Faites un don à www.muscle.ca

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

Le Canada limitera les heures de travail pour les étudiants internationaux

Par Ndery Dione

Le 29 avril 2024, le ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC) et député à la Chambre des communes, Marc Miller, a annoncé un changement majeur dans le programme des étudiants internationaux concernant les heures de travail hors campus. En effet, à partir de septembre 2024, les étudiants internationaux ne seront autorisés à travailler que 24 heures par semaine pendant la période scolaire. Cette mesure, qui vise à renforcer l'intégrité du programme des étudiants étrangers et à garantir leur réussite académique, suscite des préoccupations parmi les étudiants internationaux, dont beaucoup dépendent du travail à temps plein pour financer leurs études et subvenir à leurs besoins. Pour comprendre l'impact de cette nouvelle loi, une rencontre qui a eu lieu avec trois étudiants internationaux inscrits à l'Université de Hearst, en Ontario, soit Mathurin Elie Bampoky, Ibrahima Seck et Idrissa Diarra, va donner quelques explications sur les défis et les impacts de cette nouvelle loi pour certains étudiants. Originaires du Sénégal, ces étudiants, et ils sont tous en dernière année de leur programme de baccalauréat, ont partagé leurs points de vue et préoccupations concernant cette réforme qui pourrait bouleverser leur quotidien.

Mathurin Elie Bampoky

Originaire du Sénégal et âgé de 23 ans, Mathurin Elie Bampoky est en dernière année d'un baccalauréat en administration des affaires à l'Université de Hearst. En effet, son parcours académique est jalonné de succès, ayant obtenu son diplôme de fin d'études secondaires en gestion au Complexe Saint-Michel de Dakar, Sénégal, en 2020 et sa licence en comptabilité et gestion à ENSUP Afrique en 2022 avant d'arriver au Canada. Depuis son arrivée en août 2022, M. Mathurin a commencé par travailler à temps plein tout en gravissant les échelons chez McDonald's jusqu'à devenir *manager* en décembre 2023. Il a également exercé divers emplois saisonniers pour compléter ses revenus comme à La Maison Verte de Hearst où il faisait de l'emballage et à la Ville de Hearst pour faire l'entretien des espaces verts. M. Bampoky a également été bénévole lors de la célébration du



Mathurin Elie Bampoky et Ibrahima Seck, tous les deux étudiants internationaux à l'Université de Hearst. Photos de courtoisie

centenaire de la Ville de Hearst. Pour lui, la réduction des heures de travail à 24 heures par semaine représente un véritable défi financier. « Jusqu'à présent, j'ai travaillé à temps plein tout en poursuivant mes études, ce qui m'a permis de financer mes frais de scolarité et de subvenir à mes besoins. Avec cette nouvelle restriction, il sera plus difficile de gérer mes finances », a-t-il confié. Face à cette situation, Mathurin envisage de réévaluer son budget et de trouver des moyens alternatifs pour compenser cette perte de revenu, notamment la réduction de certaines dépenses. Par rapport à la routine quotidienne, cette nouvelle loi va également bouleverser son emploi du temps. « En tant que *manager* au McDonald's, je travaille souvent entre 30 et 40 heures par semaine. Avec cette nouvelle loi, je vais devoir réduire considérablement mon temps de travail », explique-t-il. Si cette réduction lui permettait de se concentrer davantage sur ses études et de s'adonner à des activités comme la musculation à la salle de sport, elle nécessiterait aussi une meilleure gestion du temps pour maintenir un équilibre entre ses obligations académiques et sa vie personnelle tout en assistant les nouveaux étudiants.

Ibrahima Seck

Ibrahima Seck, également originaire du Sénégal, est en dernière année de gestion. Après avoir obtenu sa licence 1 en philosophie à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar en 2017 et sa licence 3 en Banque Finance Assurance à IMAN-Institut de management basé à Dakar, Sénégal, en 2020, M. Seck a décidé de poursuivre ses études au Canada. Depuis son arrivée en août 2022, il



a enchaîné divers emplois en commençant par être journalier dans une usine de production, Vergers Leahy à Montréal, en août 2022 et dès son arrivée à Hearst, il a occupé le poste de caissier au dispensaire à la Pharmacie Novena de Hearst, mais aussi il travaille à la Maison Renaissance.

Pour Ibrahima, la nouvelle limitation des heures de travail est un coup dur. « C'est un impact pour moi, car je vais être obligé de diminuer mes dépenses pour privilégier celles qui sont nécessaires », a-t-il expliqué. La réduction des heures de travail à 24 heures par semaine va l'obliger à réduire ses loisirs et à repenser ses priorités financières. « Je peux dire aussi que c'est un défi, car la plupart des employeurs préfèrent des temps pleins ou au moins 30 heures par semaine. »

Malgré ces défis, Ibrahima voit aussi des aspects positifs à cette réforme. Par exemple, la réduction du temps de travail lui permettra de mieux se concentrer sur ses études et de planifier son avenir postdiplôme. « Cette nouvelle loi va me permettre de me préparer au changement de mon statut après mes études et de mieux planifier mes projets futurs. »

Il espère également pouvoir consacrer plus de temps à des activités physiques, entre autres aller fréquemment à la salle de sport et s'investir davantage dans la communauté étudiante tout en aidant les nouveaux étudiants à bien s'intégrer dans le Nord-Est de l'Ontario.

Idrissa Diarra

Idrissa Diarra, âgé de 24 ans et également originaire du Sénégal, est en dernière année de BAC en gestion à l'Université de Hearst. Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires en

Technique quantitative d'économie et de gestion au Collège Moderne du Troisième Millénaire de Dakar en 2018 et son diplôme supérieur d'étude comptable et gestion à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar en 2021, M. Diarra est arrivé au Canada en 2022, où il a rapidement trouvé un emploi au McDonald's de Hearst.

Tout comme Mathurin, il a gravi les échelons pour devenir *manager* en juillet 2023, en plus d'occuper d'autres emplois saisonniers et temporaires, dont chez Villeneuve Construction où il travaille actuellement et à La Maison Verte où il faisait de l'emballage des semis forestiers.

Puisqu'il termine son baccalauréat cet automne, la nouvelle loi limitant les heures de travail n'aura pas d'impact drastique pour lui, toutefois Idrissa reconnaît que cela nécessitera des ajustements. « La nouvelle loi va changer beaucoup de choses dans ma vie, même si ça ne va pas trop m'impacter, car je finis mon bac cet automne. »

M. Diarra voit dans cette situation une opportunité de mieux se concentrer sur ses études et de planifier son avenir professionnel. Cependant, il propose que l'université et l'association étudiante prennent des mesures pour aider les nouveaux étudiants à s'adapter aux défis financiers engendrés par cette nouvelle loi qui limite les heures de travail. Il suggère aussi une augmentation des subventions et la mise en place de structures de soutien adaptées pour les nouveaux arrivants. « Cette nouvelle loi va être un défi pour moi, car je vais devoir revoir mes finances et diminuer certains besoins pour maintenir l'équilibre dans mes dépenses », a-t-il ajouté.



Idrissa Diarra, étudiant international à l'Université de Hearst. Photo de courtoisie

PPO en bref : introduction par effraction, accident

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Journal Le Nord

Le 27 juillet 2024, vers 3 h, la Police provinciale de l'Ontario (PPO) du détachement de la Baie James a répondu à une alarme dans un immeuble commercial situé sur la 4e Avenue à Cochrane. La police est intervenue rapidement et a observé des preuves d'une effraction, mais aucune personne n'a été trouvée à l'intérieur du bâtiment. Toutefois, des éléments de preuve ont été recueillis pour identifier le suspect.

Le 8 août 2024, vers minuit, les policiers ont répondu à un appel concernant une personne qui entrait par effraction dans des véhicules dans un stationnement commercial situé sur le croissant Boisvert, à Cochrane. L'appelant a pu identifier le suspect, mais celui-ci avait disparu à l'arrivée de la police.

Environ 30 minutes plus tard, alors qu'ils étaient à la recherche du suspect, les agents l'ont vu tenter d'entrer dans une résidence de la 4e Rue à Cochrane. Il a été arrêté à ce moment-là.

Environ 15 minutes après l'arrestation, la police a reçu un autre appel signalant qu'une



Photo : Page Facebook Skilled Truckers

personne s'était introduite par effraction dans une maison située sur la 13e Avenue. La police a déterminé que le suspect était la personne déjà en garde à vue.

À la suite de ces enquêtes, un homme âgé de 24 ans et résidant à Cochrane a été accusé de deux chefs d'accusation de vol de moins de 5 000 \$, introduction par effraction, trois chefs d'accusation d'introduction par effraction dans un lieu pour y commettre un acte criminel, sept chefs d'accusation de défaut de se conformer à une

ordonnance de probation ainsi que de défaut de se conformer à une ordonnance de mise en liberté et finalement intrusion d'un lieu de nuit.

L'accusé demeure en détention et comparaitra devant la Cour de justice de l'Ontario à Cochrane le 8 août 2024.

Accident de la route

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) du détachement de la Baie James enquête sur une grave collision entre un véhicule utilitaire commercial et un camion

pickup survenue sur la route 11, près de Hallébourg.

Le 11 août 2024, vers 15 h 30, la PPO, les services médicaux d'urgence du district de Cochrane et le Service d'incendie de Hearst se sont rendus sur les lieux d'une collision frontale impliquant deux véhicules.

Le conducteur du véhicule utilitaire commercial a subi des blessures mineures tandis que le conducteur de la camionnette a subi des blessures sérieuses, mais qui ne mettent pas sa vie en danger. Le conducteur du camion pickup a dû être désincarcéré et transporté à l'hôpital.

L'équipe TIME (Traffic Incident Management Enforcement) de la PPO participe à l'enquête. La route 11 a été entièrement fermée pendant environ 12 heures. D'autres informations seront communiquées par la PPO dès qu'elles seront disponibles.



Joyeux
60e
Anniversaire
de mariage

Marcel et Georgette
Longval
15 août
1964 - 2024

De la part de
Manon, Gilles, Jonathan,
Marc-André, Claudine, Félix-Antoine,
Charlotte, Guylaine, Jessica,
Yannick et Emma

Destination Hearst les :

Dim. 18 août	9 h 30 à 18 h
Lun. 19 août	9 h 30 à 20 h
Mar. 20 août	9 h 30 à 20 h
Mer. 21 août	9 h 30 à 18 h

DSR

Distribution Stéphane Rathé
418 662-1245
418 720-6828
info@distributionstephaneratthe.com

4 spéciaux du mois d'août :

- #1 - Carte cadeau de 10 \$ à l'achat d'une boîte de T-Bone
- #2 - Crevettes cuites grosseur 16/20
Rég. 36 \$ — **Spécial 30 \$**
- #3 - Grosses crevettes « Black Tiger » grosseur 16/20
Rég. 52 \$ du sac — **Spécial 2 sacs pour 90 \$**
- #4 - Bâtonnets de fromage
Rég. 62 \$ du sac — **Spécial 52 \$**



Boîtes La Quotidienne
Rég. 210 \$
+
Boîtes Certifiée Carnivore
Rég. 220 \$
—
Spécial 192 \$

Thés du monde : une célébration de la diversité culturelle à l'Écomusée de Hearst

Par Ndery Dione

Ce mardi passé, l'Écomusée de Hearst a accueilli un événement particulièrement significatif pour la communauté multiculturelle de la région : Thés du monde. Organisée par les Services d'établissement du nord-est de l'Ontario en collaboration avec l'Écomusée de Hearst, cette rencontre avait pour objectif de rassembler les immigrants de divers horizons culturels autour de discussions enrichissantes et de partages autour de la tradition universelle du thé.

La journée a commencé au Centre d'archives de Hearst, où Joël Lauzon a présenté les participants, originaires de cinq pays différents (Maroc, Sénégal, Cameroun, Ukraine et Burkina Faso), à l'histoire de la région. En effet, M. Lauzon, un passionné d'histoire et de culture, a mis en lumière l'importance du Centre d'archives de la Grande Zone argileuse de Hearst (CAGZA) pour la préservation du patrimoine local. Le CAGZA, selon lui, est un trésor inestimable pour les nouveaux arrivants tout en offrant un lien tangible avec les générations passées grâce à une collection impressionnante de documents historiques, de vidéos et des audios.

En plus, le CAGZA qui occupe l'ancien bâtiment de l'évêché de Hearst est maintenant intégré au campus de l'Université de Hearst, et il est bien plus qu'un simple dépôt de documents. C'est un véritable gardien de l'histoire de la Grande Ceinture argileuse du nord de l'Ontario, une région qui s'étend d'Iroquois Falls à Longlac. Joël Lauzon a souligné que pour les immigrants, ce centre peut servir de point de repère culturel et d'intégration tout en permettant aux nouveaux arrivants d'explorer les expériences passées des immigrants qui ont précédé leur arrivée dans la région.



Photo : Ndery Dione

Après cette introduction au patrimoine local, les participants se sont dirigés vers l'Écomusée, où Joël Lauzon a de nouveau pris la parole. Cette fois, il a captivé l'audience avec un conte inspiré de Jean de La Fontaine, intitulé *Le lourd et le renard*. Ce récit, bien que ludique, avait une visée pédagogique tout en illustrant de manière poétique les défis du froid hivernal auxquels les nouveaux arrivants doivent se préparer. Par cette histoire, M. Lauzon a réussi à créer un parallèle entre la ruse du renard et la nécessité pour les immigrants de s'adapter à leur nouvel environnement tout en conservant leur résilience.

L'évènement a également été marqué par une présentation de Laurent Vaillancourt, vice-président du conseil d'administration de l'Écomusée de Hearst. En effet, M. Vaillancourt a choisi d'aborder l'histoire de Hearst à travers cinq périodes distinctes, offrant ainsi aux participants une perspective approfondie sur l'évolution de cette ville singulière.

Il a débuté par l'ouverture des terres entre 1926 et 1931, une période marquée par l'arrivée des premiers colons et le début du développement économique de la

région. Ensuite, il a évoqué l'après-guerre, de 1948 à 1972, qui a vu un véritable essor économique, avec la croissance des industries forestières et minières, bases de la prospérité locale.

La troisième période, selon Laurent Vaillancourt, est celle de l'essor culturel, où la ville Hearst s'est affirmée comme un pôle de création artistique, notamment à travers la musique et le théâtre qui jouent un rôle central dans la culture francophone en Ontario.

En abordant la quatrième période, M. Vaillancourt a souligné un aspect encore en pleine définition : l'éducation. Autrement dit, avec l'autonomisation de l'Université de Hearst en 2022, cette période pourrait marquer un tournant dans le développement intellectuel et éducatif de la ville tout en renforçant ainsi son attractivité pour les familles et les étudiants.

Enfin, il a insisté sur la culture d'entrepreneuriat unique de Hearst, un trait distinctif qui, selon lui, fait de cette ville un modèle d'autosuffisance et de résilience.

La présidente du conseil d'administration de l'Écomusée de Hearst, Mélissa Vernier, également professeure à l'Université de Hearst, a ajouté une touche

chaleureuse à l'évènement en offrant une dégustation de thés provenant des pays d'origine des participants. Ce geste symbolique a permis aux invités de se sentir chez eux, tout en découvrant de nouvelles saveurs et traditions.

Parmi les participants, Liliane Medjo, une Camerounaise installée à Hearst depuis deux ans avec son mari, a partagé son expérience avec enthousiasme. Mère de quatre enfants, dont deux sont actuellement à l'École secondaire de Hearst, Mme Medjo a exprimé son amour pour le Nord-Est de l'Ontario. Elle a souligné la richesse culturelle de la région et l'accueil chaleureux qu'elle y a reçu, ce qui a grandement facilité son intégration. D'autre part, elle a aussi parlé des défis liés à l'immigration qui, parfois d'après elle, comporte beaucoup de complications liées au traitement des demandes de résidence permanente. À cela s'ajoute la présence de l'IRCC (Immigration, réfugiés et citoyenneté du Canada) qui subventionne le travail effectué par les Services d'établissement du nord-est de l'Ontario et qui appuie aussi d'autres organisations sans but lucratif de partout en Ontario d'après leur représentant présent lors de l'évènement. Celui-ci travaille particulièrement dans le secteur d'accueil des immigrants. Les Services d'établissement du nord-est de l'Ontario, l'organisme organisateur de cet évènement, ont pour but, d'après Mélanie Delage, de faire découvrir des thés d'un peu partout au monde. Elle a mentionné aussi que les participants à cet évènement, venant de cinq pays différents, ont rencontré le maire de la Ville de Hearst. Ils ont discuté avec lui pour mieux comprendre les réalités de la communauté.

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

NORTHLAND SEASONAL STORAGE



PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR

Stephane Deschamps

Après les heures de bureau :

705 335-0415

- Vente et location
- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et épanduses
- Poêles à bois, à granules, et barbecues
- Service de remorques à plateforme surbaissée

149 route 11 Est, Moonbeam, ON P0L 1V0

705-332-1414

www.northlandstorage.ca

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

La 27e édition du HOG

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

L'évènement annuel des amateurs de motocyclette était de retour samedi dernier pour la 27e édition du Poker Run Rallye organisé par le HOG de Hearst. Des centaines de personnes ont bravé la température maussade pour participer ou tout simplement à titre de spectateur. La formule est retournée sur un jour seulement comme c'était le cas jadis.

L'hôtesse de cette grande fête annuelle, la propriétaire du restaurant PP Bar & Grill, Lina Lamontagne, a décidé de faire quelque chose de spécial le vendredi dans son établissement. L'équipe du Pizza Place avait préparé une série de jeux, un menu spécial sous le thème country, avec en prestation un artiste de la relève, Jaycee King, originaire de Cochrane. Le musicien a joué accompagné de son percussionniste pendant plusieurs heures. Plus le temps avançait, plus le restaurant se remplissait. Bien des gens y étaient pour écouter Jaycee

qui a fait plusieurs reprises de chansons connues, mais aussi quelques-unes de ses compositions. L'évènement en soi a attiré plus de 165 personnes à un certain point dans la soirée.

Cette année, le trajet du rallye avait été un peu modifié : les gens se rendaient à Hallébourg au lieu de Mattice et le diner était servi au Club de Golf de Hearst. Les inscriptions se chiffraient autour de 250 et selon les commentaires recueillis par le comité, puisqu'il pleuvait et que le temps était plus frais, un plus petit trajet a été apprécié. « À chaque endroit où ils devaient arrêter pour recevoir leur étampe, les participants pouvaient prendre part à des épreuves pour avoir la chance de remporter des prix supplémentaires », explique Julie Guérin, membre du comité organisateur.

Le gagnant de la meilleure main est un homme originaire de la région, Guy Charron, un adepte du HOG, puisqu'il y est chaque année

et participe à beaucoup de jeux. Il a remporté la Sportster Nightster. « Pour le tirage, c'est la famille de Gino Chabot qui s'est occupée de tout encore une fois et c'est un groupe de 10 individus, " la gang à M. Boissonneault ", qui a remporté la moto Street Glide. Nous avons toujours besoin de groupes de bénévoles comme ça, que ce soit pour les inscriptions, la vente de chandails, la préparation et l'exécution des jeux, tous sont invités à se joindre à nous sans avoir besoin de faire de la moto ou de participer à une panoplie de réunions. »

En après-midi la pluie a cessé, le comité a donc décidé de procéder avec les jeux à l'extérieur dans le stationnement du restaurant devant une foule venue pour les encourager et assister aux festivités. « Notre plus grosse levée de fonds c'est vraiment la vente à l'encan des items qui nous sont offerts par nos commanditaires locaux, c'est grâce à eux si nous pouvons continuer. C'est un

évènement qui entraîne beaucoup de dépenses avec peu de revenus, nos commanditaires qui donnent des dons monétaires, ce qui nous aide à payer les assurances par exemple. »

Après les jeux, un souper méchoui était servi sous la tente; il y a eu une belle participation lors de ce festin aussi.

En soirée, Claude et Simon ont réchauffé la foule avec des chansons connues et des chansons à répondre, au grand plaisir des spectateurs. Le deuxième groupe en prestation est originaire de Trois-Rivières au Québec, Crazy Horses, qui reprend lui aussi des succès rocks. Le comité a reçu de très bons commentaires de la part des gens au sujet des deux groupes musicaux. Des centaines de personnes étaient sur place, dans la tente, et la grande participation de la communauté encourage le comité à penser poursuivre pour une prochaine année encore.



Photo : Julie Guérin



Photo : Francine Savoie-Jansson



Photo : Julie Guérin



Photo : Francine Savoie-Jansson



Photo : Renée-Pier Fontaine

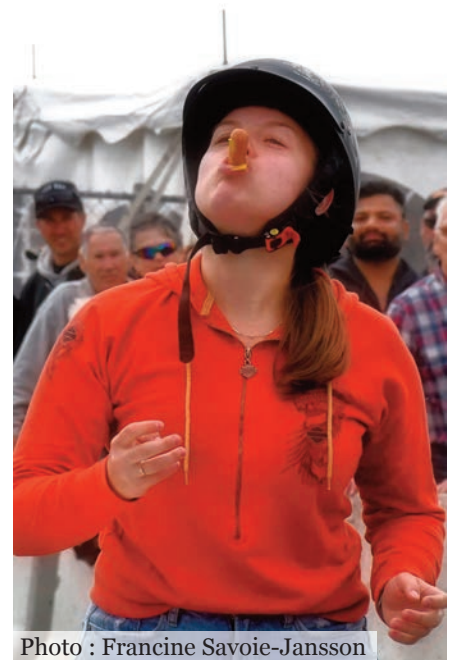


Photo : Francine Savoie-Jansson

Le Pow-wow annuel de CLFN

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le son des tambours et des chants résonnait sur la terre de la Première Nation de Constance Lake ce weekend, puisque la communauté située au nord-ouest de Hearst organisait son Pow-wow annuel. Pour une deuxième année consécutive, le rassemblement a eu lieu à la piste d'athlétisme du Mamawmatawa Holistic Education Centre et s'étendait sur plusieurs jours.

Donny Sutherland était le directeur d'arène pour le pow-wow, mais également un membre du comité organisateur, avec Alysha Wesley, Shanayah Echum, Austin Baxter, Christina Echum, Ricky Sutherland et deux adolescents. « C'était un bon weekend, avec une très bonne participation ! Surtout avec la pluie du samedi. J'ai été très surpris du nombre de danseurs qui ont continué à danser malgré la pluie. Dimanche, il faisait vraiment beau, le ciel était nuageux, il faisait chaud. Nous avons également eu des aigles tout au long du weekend, qui sont restés dans les parages. Je pense que nous avons environ 60 ou 80 danseurs. Il y avait beaucoup de jeunes danseurs, c'était vraiment bien de voir combien d'enfants dansaient. »

Pour les tambours, un groupe faisait sa première apparition officielle dans un pow-wow, et ses membres sont venus de loin, soit de la Première Nation Neskantaga qui se situe dans une région éloignée, au nord de Longlac, et qui n'est même pas accessible par la route. « Ils s'entraînaient probablement depuis un certain temps dans leur communauté. On les appelait les River Spirit Singer. Il y avait aussi le groupe Dark Rivers de Marten Falls et le groupe de collaborateurs aux hôtes était le Walking Bear de la Première Nation de Ginoogaming. Le tambour hôte était High Ridge de Moose Factory. Au total, nous avons eu une centaine d'invités, 30 invités d'honneur. Notre animateur, Gitchie Cheechoo, est également de Moose Factory, et notre ingénieur du son, Nathan, est venu de Thunder Bay. »

Lorsque vous assistez à un pow-wow, il y a des protocoles à suivre sur divers aspects qui sont inspirés des traditions. Il faut toujours demander la permission avant de prendre des photos et il faut être très attentifs à ce que raconte l'animateur, car il est celui



Photos : Renée-Pier Fontaine – Justin Guindon

qui explique les danses et qui transmet les informations au public.

« C'est vraiment bien de l'avoir en plein milieu de la communauté parce que les membres peuvent l'entendre et sortir. »

Quant à la tâche d'organiser le pow-wow et la danse ronde, c'est un travail désintéressé, les gens ne le font pas pour eux-mêmes, selon lui, ils le font pour leur collectivité, c'est un travail charitable. « C'est facile de s'énerver ou de mettre son égo en avant et lorsqu'il s'agit d'organiser et même d'être le directeur de l'arène, je pourrais entrer dans cet égo et devenir autoritaire, bousculer les gens. Lorsqu'on est mis à l'avant dans ce type d'évènement, cela vient avec un statut, mais quand on le fait, nous devons tous être gentils. Nous agissons de la sorte pour les enfants qui nous regardent et qui dansent, ils observent la façon dont nous nous comportons. »

Pour organiser et mettre en place de telles activités, les membres du comité unissent leurs efforts. La gratification qui en ressort est immesurable selon M. Sutherland. « Pour moi, c'est le sentiment que notre esprit s'élève, avec la bonté, cela vous élève, cela fait beaucoup pour vous en tant qu'individu et cela se répercute sur la communauté, les enfants, les jeunes adultes, les adultes et même les personnes âgées. De voir tout le monde s'illuminer et s'unir en tant que communauté, même si les temps sont durs par ici, c'est vraiment agréable de voir tout le monde se rassembler et passer un bon moment. Tous les rires, tous les sourires, toutes les danses qui signifient tant, cela n'a pas de prix. »

Dimanche, une plume d'aigle est tombée d'une des regalia. L'animateur décrivait la scène : le directeur de l'arène devait prendre

une décision sur le protocole qu'il voulait entreprendre pour ramasser la plume. Il racontait qu'il y a une manière appropriée de faire les choses avec respect lorsqu'une plume tombe au sol, comment s'en préoccuper et la ramasser, quelle chanson sera choisie lors du ramassage des plumes. Le directeur de l'arène s'est rendu sur le terrain afin d'intervenir et répondre à la situation. M. Cheechoo continue son explication en disant que chaque nation a son propre protocole dans un moment comme celui-là. On lui avait dit, en grandissant, que ça représente la chute d'un guerrier ou d'un vétéran. La plume est ensuite remise à quelqu'un d'autre et chaque plume acquise sur sa regalia porte une histoire.

Les chants et les danses

Pour ce qui est du style, les danses et les chansons étaient toutes de genre nordique, c'est-à-dire avec un ton aigu. Il y a un autre style appelé *southern* qui est de tonalité plus basse. Or, le weekend entier comportait des chants de type nordique. « Lors de la fin de semaine, on retrouvait parmi les chants quelques shake up et sneak up, duck and dive, crow hops et straights. Pour les femmes, les chants étaient le side steps et le double beat. Il y avait quelques chansons de Round Dances également. »

Pour la danse, les styles varient

selon ce que les danseurs aiment faire. Il y avait parfois des chansons où tous les styles se mélangent et à d'autres occasions les hommes pratiquaient la danse traditionnelle uniquement. Pour les hommes, les styles présentés étaient la danse traditionnelle, la danse des herbes sacrées (Men's grass) et le Woodland qui est issu des Ojibwés.

Chez les femmes, ce qu'on appelle le Woman Fancy se traduit par « la danse libre du châte », une tradition qui est tirée d'une danse cérémonielle du nom de Butterfly Dance. Ainsi, le châte des femmes ressemble aux ailes d'un papillon et les pas de danse au corps de l'insecte. Certaines femmes dansent le Old School Fancy ou bien la danse traditionnelle.

Le but ultime d'un pow-wow, selon Donny Sutherland, c'est tout simplement de retrouver notre bien-être. Il conclut en disant que son comité est aussi celui qui organise l'évènement Round Dances qui se déroule à la suite du congé d'hiver, en mars. Après le pow-wow, les gens profitent d'une petite pause avant de se remettre à l'œuvre pour la prochaine édition du Round Dances.



Donny Sutherland, lors de l'inauguration du parc des Nations

Photo d'archives

Crédit : Marc-André Longval

POUR ARRIVER
SAIN ET SAUF,
NE CONDUISEZ PAS
AVEC LES FACULTÉS
AFFAIBLIES



Doit-on s'inquiéter du plomb dans l'eau ?



Kathleen Couillard

Le plomb peut, dans certaines circonstances, avoir des conséquences négatives sur la santé. Toutefois, depuis quelques décennies, l'exposition à ce contaminant a beaucoup diminué. A-t-on encore des raisons de s'en inquiéter, s'est demandé le *Détecteur de rumeurs*.

Les faits sur l'exposition au plomb

Dans une ville comme Montréal, il se fait depuis quelques années un dépistage systématique des entrées au plomb des résidences. L'intention est de supprimer d'ici 2032 toutes les conduites d'eau en plomb, dont certaines remontent à un siècle.

On sait —et depuis longtemps— que le plomb a des impacts sur la santé. C'est parce que lorsqu'il est ingéré, il est en partie absorbé dans le sang et il peut ensuite atteindre certains organes comme les reins, le foie, le pancréas et les poumons, comme le souligne Santé Canada dans sa « trousse d'information sur le plomb ».

Selon la Direction régionale de la santé publique de Montréal (DRSPM), on parle d'intoxication lorsque le taux de plomb dans le sang dépasse 10,4 microgrammes par décilitre ($\mu\text{g}/\text{dl}$) chez les adultes et 5,2 $\mu\text{g}/\text{dl}$ chez les enfants. Les symptômes d'intoxication peuvent comprendre des maux de tête, de l'irritabilité, des douleurs abdominales, des vomissements, de l'anémie, une perte de poids, des problèmes d'attention, des difficultés d'apprentissage et de l'hyperactivité.

Il faut ajouter à cela que les experts en intoxication font une différence entre une seule exposition et une exposition « chronique », même à de petites quantités de plomb: une exposition chronique peut avoir des effets sur le développement intellectuel et comportemental des enfants, remarque Santé Canada dans son document.

Des risques faibles

Si ces constats peuvent paraître inquiétants, il faut toutefois se rappeler qu'en raison de la façon dont le plomb est absorbé par notre corps, la concentration de plomb dans l'eau potable n'est pas du tout la même chose que ce qui va s'accumuler en nous. Selon Santé Canada, seulement

3 à 15 % du plomb ingéré est absorbé par l'intestin, et seulement 5 % de cette quantité restera ensuite dans le corps. Cela donne, au final, des doses qui sont de loin inférieures aux seuils d'intoxication.

Dans un document sur le plomb dans l'eau potable publié en 2019, la DRSPM jugeait elle aussi que le risque pour la santé était faible.

Le plomb peut toutefois contaminer l'eau au niveau du raccordement entre le réseau public et les résidences. Selon une étude qui avait été réalisée dès 2007 par la DRSPM, 53 % des maisons avec une entrée d'eau en plomb dépassaient alors la norme québécoise qui était à cette époque de 10 $\mu\text{g}/\text{l}$. Ce n'était le cas d'aucune maison sans entrée d'eau en plomb.

Un problème en régression

Reste que, à l'échelle de l'ensemble du Canada, la quantité de plomb dans le sang des gens a beaucoup diminué dans les 50 dernières années, grâce à diverses réglementations.

Par exemple, entre 1972 et 2015, les niveaux de plomb dans le sang des jeunes enfants sont passés de 19 $\mu\text{g}/\text{dl}$ à moins de 1 $\mu\text{g}/\text{dl}$, notait la DRSPM dans une publication de 2017. Deux ans plus tard, le taux de plomb moyen dans le sang des Canadiens âgés de 6 à 79 ans était estimé à 0,82 $\mu\text{g}/\text{dl}$ par Santé Canada. Ce qui est en dessous des taux associés à la plombémie, ou intoxication au plomb.

Verdict

S'il ne fait aucun doute qu'une intoxication au plomb peut avoir des effets néfastes, les risques sont aujourd'hui faibles, et c'est un problème qu'on peut considérer être en régression.

Ici,
vous ne trouverez
que du contenu
**100 %
vérifié!**

www.lejournalnord.com



JOURNAL
LE NORD

MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS ET MERCI DE FAIRE PARTIE DE LA GANG !

MOT CACHÉ

E	P	C	U	D	E	U	Q	A	D	R	A	G	E	R	T	B	C	C	R
S	L	O	E	T	A	I	N	D	O	U	C	H	E	O	A	R	O	I	C
E	E	L	I	R	I	O	V	R	E	S	E	R	I	I	U	L	O	U	T
O	R	R	E	G	A	B	R	A	S	I	F	L	G	E	L	N	V	E	C
R	M	I	P	D	N	T	E	D	I	B	E	N	T	E	I	E	N	O	E
B	U	A	A	E	N	E	G	O	U	T	O	P	C	R	T	I	U	T	V
D	O	E	N	T	N	O	E	N	T	I	M	T	U	T	B	D	N	U	A
E	R	U	T	C	I	T	R	E	R	O	E	N	E	O	E	O	F	B	C
C	T	A	C	A	H	N	I	E	C	U	O	L	R	E	T	E	O	E	U
E	A	O	S	H	R	O	A	N	R	I	A	D	V	I	D	R	N	F	A
T	C	N	U	I	O	E	N	S	S	V	R	I	A	N	S	I	T	U	T
I	H	R	A	P	U	N	A	S	A	O	E	L	N	I	I	A	E	I	I
E	A	U	V	L	E	P	E	B	C	R	T	U	N	A	P	S	C	T	O
H	L	E	A	O	I	R	O	C	S	E	C	E	E	R	H	S	O	E	N
C	U	T	L	M	P	S	A	P	S	O	N	R	P	D	O	I	L	P	I
N	M	T	V	B	T	R	A	U	O	E	U	N	E	A	N	M	L	A	E
A	E	O	E	J	O	I	N	T	A	M	C	D	O	P	L	E	I	P	V
T	A	L	E	R	V	I	U	C	I	Y	P	N	U	L	I	C	E	U	E
E	U	F	G	A	L	E	R	I	E	O	U	E	I	R	O	N	R	O	N
T	N	E	M	E	H	C	N	A	R	B	N	T	E	P	E	C	E	S	T

Thème : Plomberie / 8 lettres

- | | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|
| A
Abratif
Aérateur
Aqueduc | D
Douche
Drain | L
Laiton
Lavabo | Siphon
Soudure
Soupape |
| B
Baignoire
Bidet
Bouchon
Branchement | E
Égout
Émissaire
Étain
Étanchéité
Étope
Évacuation | M
Manchon | T
Toilette
Tube
Tuyau |
| C
Canalisation
Chalumeau
Clapet
Collecteur
Collier
Colonne
Compteur
Coude
Crépine
Cuivre
Cuvette | F
Flotteur
Fonte
Fuite | P
Pincés
Plomb
Poignée
Pompe
Pression
Puisard | U
Urinoir |
| | G
Galerie | R
Raccord
Regard
Réservoir
Robinet
Rondelle | V
Valve
Vanne |
| | J
Joint | S
Sanitaire
Serpentin | |



SAUMON SUR SALADE DE CONCOMBRE ET DE FENOUIL



ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Dans une grande poêle antiadhésive ou au barbecue, dorer le saumon dans l'huile à feu moyen environ 5 minutes. Saler et poivrer. Retourner le saumon et cuire jusqu'à la cuisson désirée.
- Entretemps, dans un bol, mélanger le reste des ingrédients. Saler et poivrer. Laisser reposer environ 5 minutes. Servir avec le saumon.

INGRÉDIENTS

- 675 g (1 ½ lb) de filet de saumon avec ou sans la peau, coupé en quatre pavés
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 1 concombre anglais, tranché finement
- ½ bulbe de fenouil sans les tiges, émincé finement
- 60 ml (¼ tasse) de mayonnaise
- 15 ml (1 c. à soupe) de pesto
- Sel et poivre

SUDOKU

		4			7	8		2
			2		4		9	
				6				
		9					1	
3	1	7						6
6				5				9
2	6						7	1
			5	1				
							2	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 887

8	2	5	6	7	9	1	3	4
4	3	6	2	5	1	8	6	7
1	7	6	3	4	8	5	9	2
6	8	7	5	1	3	2	4	9
9	6	5	2	8	6	4	7	3
3	4	1	6	2	7	9	8	5
7	4	1	5	9	6	3	2	8
5	6	3	4	8	2	9	7	1
2	6	8	7	3	4	1	5	9

POUTINE

de la semaine

EN VEDETTE

Situé au 25, 9^e Rue à Hearst



Réservez votre repas dès aujourd'hui!

Appelez-nous 705 221-7679 ou scannez le code QR :



HEURES D'ÉTÉ

Lundi au jeudi : 11 h à 19 h
Vendredi : 11 h à 20 h

Fermé les samedis et dimanches pour l'été, jusqu'au 2 septembre.

Réponse du mot caché : CONDUITE

AFFAIRES CLASSÉES



À la douce mémoire de
Jean Gingras

« Le malheur de l'avoir perdu
ne doit pas faire oublier le bonheur
de l'avoir connu... »

Merci à tous d'avoir été présents à nos côtés en cette période de deuil. Merci pour ces marques d'affection et vos pensées chaleureuses. Un grand merci spécial à toute l'équipe du Foyer des Pionniers pour leur dévouement et bons soins à l'égard de Jean.

Merci infiniment!

La famille Gingras



**VOUS AVEZ
UNE IDÉE DE
REPORTAGE ?**
COMMUNIQUEZ AVEC
NOUS, LES MÉDIAS DE
L'ÉPINETTE NOIRE
PAR COURRIEL :
INFO@HEARSTMEDIAS.CA
PAR TÉLÉPHONE :
705 372-1011 OU
PAR FACEBOOK :
C'INN À HEARST

**VOUS ÊTES ACTIF QUAND
il fait CHAUD.
VOUS ÊTES À RISQUE!**

Protégez-vous du
TEMPS TRÈS CHAUD

Canada

**Le soleil
est fort?**
Indice : regardez votre ombre!

**j'achète
localement,
c'est
intelligent!**

Les P'tites Annonces...
ÇA MARCHE!

RADIO BINGO

1800 \$ – SAMEDI À 11 h

DES CARTES SONT MAINTENANT EN VENTE À :

- HORNEPAYNE :** HORNEPAYNE SERVICE CENTER
- LONGLAC :** WOODCREST CONFECTIONERY
- GERALDTON :** JOEL'S LIVE BAIT

CANADA.CA/SANTE Canada

**SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
C'INN À HEARST
ET PARTAGEZ NOS PUBLICATIONS**

**On en a long
à dire sur
les avantages
d'annoncer
avec nous.**

Communiquez avec
votre représentant
pour en savoir plus :
**VOUS Y GAGNEREZ
À TOUT « COU »!**

www.lejournalnord.com

**Votre
annonce
AURAIT PU ÊTRE ICI**

Et vous auriez tapé dans le mille!

705 372-1011 - Manon



OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire-réceptionniste et distribution

POSTE PERMANENT / TEMPS PLEIN
40 HEURES PAR SEMAINE - SALAIRE DE 23 \$ L'HEURE

Pensez-vous avoir ce qu'il faut pour réussir dans ce milieu passionnant et en constante évolution? Vous feriez partie d'une équipe qui s'épanouit à tisser des liens avec la population de la région de Hearst et des environs. Les Médias de l'épinette noire inc. ont un mandat de proximité et sont en première ou deuxième ligne avec les auditeurs/lecteurs. De plus, ils travaillent souvent en étroite collaboration avec le continuum des services communautaires.

Les Médias de l'épinette noire est à la recherche d'une personne dynamique, aimant travailler et ayant à cœur de desservir sa clientèle de plus en plus diversifiée et inclusive. Se rapportant à la direction générale, cette personne est responsable de toutes les fonctions liées au secrétariat, à la réception et à la distribution du journal Le Nord de manière hebdomadaire.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Responsable de la réception : cette personne est le premier visage rencontré par la clientèle. Elle se doit d'être accueillante, chaleureuse et amicale.
- Recevoir les clients qui arrivent à nos bureaux pour les servir, les rediriger aux bonnes personnes si c'est le cas, et s'assurer qu'ils repartent avec le sentiment d'avoir été écouté et d'avoir obtenu une réponse à la raison de leur déplacement à nos bureaux.
- Répondre aux appels téléphoniques, les rediriger aux personnes concernées, et en cas d'absence s'assurer de bien prendre le nom et le numéro de téléphone ainsi qu'une courte description de la raison du client pour parler à la personne absente.
- Responsable du courriel info@hearstmedias.ca. Bien souvent, ce courriel est utilisé par des personnes qui ne connaissent pas très bien notre organisme. Il est très important de répondre aux questions posées ou de les référer aux employés capables d'assurer un suivi.
- Effectuer toutes les tâches reliées au secrétariat : courrier, dactylographie, entrées des données, messagerie, etc.
- Responsable de la distribution du journal papier et s'assurer que le journal numérique est bien publié sur la page web lejournallenord.com
- Offrir un coup de main au maquettiste ou à la webmestre.

FORMATION REQUISE

Être détenteur(trice) d'un diplôme d'études d'une institution secondaire ou postsecondaire reconnue

HABILETÉS ET CONNAISSANCES REQUISES

- Capacité à travailler avec les ordinateurs
- Maîtrise du français et l'anglais parlé et écrit
- Habileté à travailler avec le public et en équipe
- Connaître les logiciels utilisés par la radio, le journal et des sites Internet
- Sens de l'organisation
- Dynamisme, autonomie, sens des responsabilités et de l'initiative
- Aimable, amicale, chaleureuse et accueillante
- Responsable et fiable
- Capable d'effectuer stratégiquement la promotion des activités et services de l'organisme auprès de la clientèle cible
- S'assurer de la satisfaction des membres à l'égard des services offerts et agir proactivement pour élaborer des plans d'amélioration

DÉTAILS DU POSTE

Heures de travail : 35 heures/semaine

Avantages sociaux : 2 semaines de vacances annuelles, assurance collective et congés payés

Type d'emploi : permanent, temps plein

Tarif horaire : 23 \$ l'heure

Lieu du poste : en présentiel au 1004, rue Prince Hearst, Ontario

Selon les critères d'admissibilité du programme :

- Avoir 35 ans ou moins à la date de début de l'emploi
- Être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e)

Ce poste est disponible dès maintenant et le processus de recrutement est en cours. Veuillez envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae à (jpelletier@hearstmedias.ca) avant le (**mardi 27 aout**) à minuit.

Conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (AODA), nous vous invitons à contacter notre service des ressources humaines à l'adresse (jpelletier@hearstmedias.ca) afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires si vous avez besoin d'aménagement à n'importe quel stade du processus.

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt qu'ils portent à ce poste, cependant nous ne contacterons que les personnes sélectionnées pour un entretien.

Jouez n'importe où vous soyez! RADIO BINGO

allez sur : **SAMEDI À 11 h**

CINN911.com



Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 15 AU MERCREDI 21 AOUT 2024

COUPÉ PAR NOS BOUCHERS

RABAIS 44 %

5⁹⁹
LB

RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
coupe du Canada ou des USA
bœuf de qualité supérieure
13,21/kg
21558212_EA/21558213_EA

RABAIS DE 43 %

4⁷⁷
LB

POITRINES OU HAUTS DE CUISSES DE POULET
SANS OS, SANS PEAU, FORMAT FAMILIAL
10,52/KG
20028450_KG/20162170_KG

RABAIS

ÉCONOMIE 3 \$/lb

9⁹⁹
LB

FILETS DE TRUITE ARC-EN-CIEL FRAICHE
LES PRODUITS DE LA MER FRAIS SONT SUJETS À DISPONIBILITÉ.
22,02/KG
20897813_KG

RABAIS DE 50 %

3⁹⁹

SANS PÉPINS MELON D'EAU OU MELON SUGARBABY
PRODUIT DE L'ONTARIO
11 LB EN MOYENNE CHAQUE
20067326001_EA/
20098440001_EA

RABAIS DE 68 %

16¢

MAÏS SUCRÉ
PRODUIT DE L'ONTARIO
MARQUE NO 1
201311170011_EA

QUAND VOUS EN ACHETEZ 2

ÉCONOMIE 98 ¢

7\$1/2

LES 2 À MOINS DE 3,99 \$ CHAQUE

PETITS GÂTEAUX VACHON OU LITTLE BITTES SARA LEE
TAILLES ET VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES
20176214001_EA/20176214004_EA

RABAIS

ÉCONOMIE 4 \$

10⁹⁹

SMOCKIES PC^{MD}
VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES
1 KG
27732535_EA/27733617_EA

RABAIS DE 50 %

99¢

SOUPE AUX TOMATES, POULET ET NOUILLES, CRÈME DE CHAMPIGNON OU AUX LÉGUMES CAMPBELL'S - 284 ML
20176214001_EA/20176214004_EA